

A decorative graphic consisting of two parallel lines of blue dots, one slightly above the other, curving across the top of the page.

Le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Mai 2024



Introduction	3
1.1 Le contexte.....	3
1.2 La portée du plan.....	4
L'état des infrastructures locales	5
2.1 L'inventaire et l'évaluation des actifs.....	5
2.2 L'âge et l'état des infrastructures.....	6
Les niveaux de service	9
La stratégie de gestion des actifs	11
4.1 Les pratiques, procédures et outils.....	11
4.2 La demande projetée et l'évaluation des services.....	12
4.3 La gestion du cycle de la durée utile et les risques.....	14
La stratégie de financement	15
5.1 L'évolution des dépenses.....	15
5.2 La prévision des dépenses.....	15
5.3 Le déficit du financement.....	16
Le plan d'amélioration et de surveillance	20
Complément d'information	21



Introduction

1.1 Le contexte

Le Règlement de l'Ontario 588/17 (Planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale) oblige toutes les municipalités à préparer des plans de gestion des biens référentiels pour l'ensemble de leurs actifs. L'objectif de cette loi consiste à permettre aux municipalités de démontrer qu'elles peuvent assurer l'entretien de leurs actifs, en mettant en équilibre l'abordabilité, les risques et les niveaux de service pour en préserver la situation actuelle, sans apporter de changement aux niveaux de service, pour les 10 prochaines années.

Pour respecter les exigences du gouvernement provincial, la Ville a mis au point cette première version du Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers. Ce plan fait état de la situation actuelle des actifs, des niveaux de service offerts, des stratégies et des activités menées par la Ville, des détails financiers rétrospectifs et prévus, ainsi que des mesures potentielles d'amélioration. Ce document stratégique donne un aperçu de la situation actuelle et constitue un point de départ pour la planification et la prise de décision dans la gestion des actifs. Le Plan de gestion des actifs se fonde sur les données et l'information financière relative à ces actifs 2023.



1.2 La portée du plan

Le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers regroupe les actifs qui soutiennent les infrastructures et les systèmes de l'environnement naturel qui assurent les loisirs du public, en plus d'offrir d'autres avantages comme la protection de la qualité de l'eau, la gestion des eaux pluviales, la protection contre les inondations, l'habitat et la pollinisation.

Catégories et les types d'actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Parc automobile des Services forestiers		
• Parc automobile		
Espaces verts		
• Espaces verts urbains rehaussés	• Espaces verts naturels urbains	• Espaces verts ruraux
Arbres et Forêts		
• Forêts	• Arbres	

Les espaces verts urbains rehaussés comprennent les terrains à vocation de parc. Toutefois, les actifs à vocation récréative situés dans les terrains à vocation de parc, ainsi que les actifs, les activités et les incidences financières liés à l'entretien des terrains à vocation de parc font l'objet du Plan de gestion des actifs de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations.



L'état des infrastructures locales

2.1 L'inventaire et l'évaluation des actifs

Le Plan de gestion des actifs représente une première étape dans l'amélioration de l'intégration des actifs naturels dans le programme de gestion des actifs de la Ville, en captant les actifs qui soutiennent les espaces verts et les services forestiers.

La Ville n'a pas encore établi les coûts estimatifs du remplacement des actifs naturels, sauf les arbres, dont on estime la valeur à neuf à 168 millions de dollars environ. En outre, les actifs du parc automobile faisant l'objet de ce Plan de gestion des actifs ont une valeur à neuf de l'ordre de 6 millions de dollars. Bien qu'il existe différentes méthodes pour estimer les coûts de remplacement des autres actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers, il faut mener un examen plus fouillé avant que la Ville fasse état de ces estimations dans le Plan de gestion des actifs.

Inventaire et la valeur à neuf des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Catégories d'actifs	Inventaire	Valeur à neuf/Autre valeur
Espaces verts ruraux	12 559 ha	Données indisponibles
Espaces verts urbains rehaussés	1 904 ha	Données indisponibles
Espaces verts naturels urbains	1 694 ha	Données indisponibles
Parc automobile des Services forestiers	51	6 M\$
Arbres	187 757	168 M\$ ¹
Forêts	26 004 ha	Données indisponibles

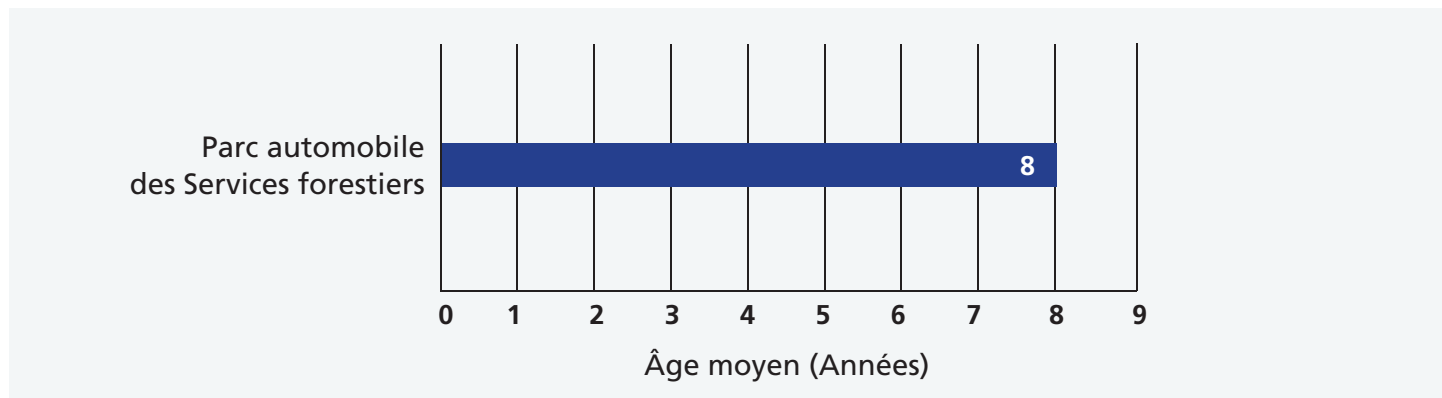
¹ La valeur indiquée dans le tableau pour les arbres correspond à la valeur à neuf estimative (et non au coût de remplacement). La valeur à neuf correspond à la valeur financière attribuée d'après les grandes caractéristiques de chaque arbre, alors que le coût de remplacement correspond simplement au coût de plantation d'un nouvel arbre.



2.2 L'âge et l'état des infrastructures

Pour les actifs comme les véhicules du parc automobile, l'âge de l'actif donne une idée de la proximité de la fin de sa durée utile et des interventions que l'on peut consacrer à son renouvellement. Or, pour les espaces verts, les arbres et les forêts, l'information sur l'âge n'apporte pas nécessairement le même éclairage. Voilà pourquoi le Plan de gestion des actifs fait état de l'âge moyen des actifs des Services forestiers seulement, comme l'indique la figure ci après.

Âge moyen des actifs des Services forestiers



Il existe des données sur l'état des actifs des Services forestiers. Toutefois, la Ville ne surveille pas expressément l'état des différents actifs de ces espaces verts, et même si elle surveille effectivement l'état des arbres et des forêts, elle ne dispose pas de données complètes et fiables sur l'état de tout l'inventaire.



D'après les données sur l'état des infrastructures, étoffées par les connaissances et le jugement professionnel de l'expert de la question, on évalue l'état des actifs sur un barème dont les notes sont comprises entre « Très satisfaisant » et « Très médiocre », comme l'indique le tableau ci-après.

Barème en cinq points pour l'état des actifs du parc automobile des Services forestiers

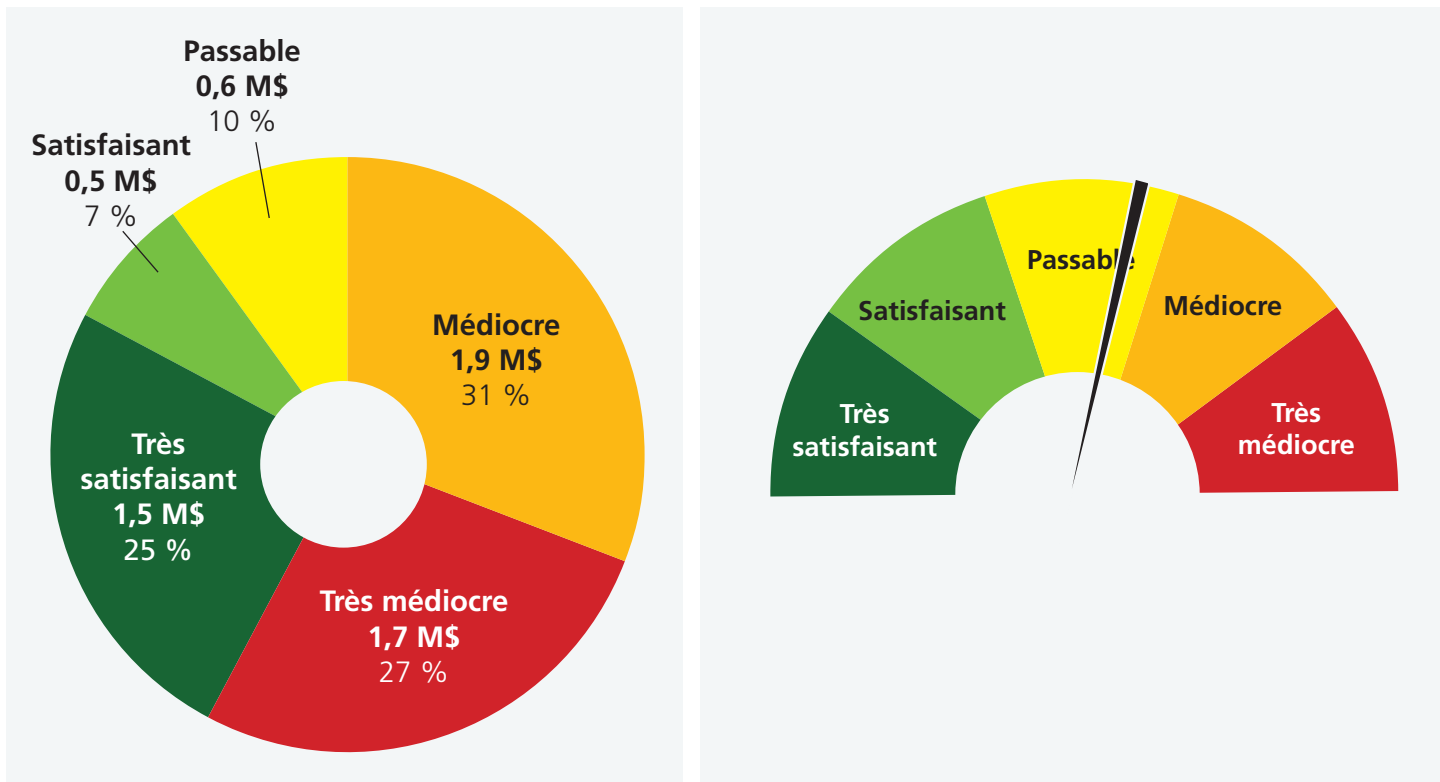
Notation	Description de la note	Reliquat de la durée utile
		(Parc automobile des Services forestiers)
Très satisfaisant	État physique sain Aucun risque de défaillance à court terme et aucune intervention nécessaire.	>75 %
Satisfaisant	Adapté pour aujourd'hui Acceptable; généralement au début ou au milieu de la durée de service prévue	51 % - 75 %
Passable	Attention à porter aux infrastructures Approche de la fin de la durée utile; état inférieur à la norme; une grande partie du réseau est considérablement détériorée.	26 % - 50 %
Médiocre	Augmentation du risque de perturber le service Proximité ou dépassement de la fin de la durée utile prévue; signes généralisés de détérioration avancée; certaines infrastructures pourraient être inutilisables.	1 % - 25 %
Très médiocre	Inadapté au maintien en service (infrastructures bâties)/Proche de la fin de la durée utile (parc automobile) Proximité ou dépassement de la fin de la durée utile prévue; signes généralisés de détérioration avancée; certains actifs bâtis pourraient être inutilisables.	<1 % (hors du cycle de la durée utile)



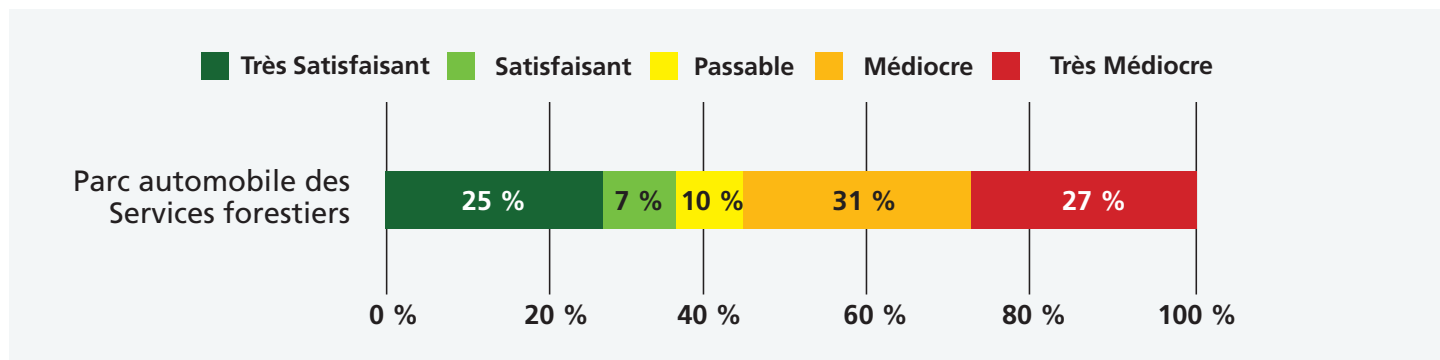
Pour les actifs des Services forestiers, la Ville réunit des données sur l'état des actifs grâce à des inspections et à des travaux d'entretien selon une fréquence d'une fois tous les six mois et en s'en remettant au calendrier d'entretien du constructeur de l'équipement d'origine.

Dans l'ensemble, l'état des actifs du parc automobile des Services forestiers est « passable ». Les figures ci après font état de la répartition des différentes catégories d'actifs.

Profil de l'état de l'ensemble des actifs du parc automobile des Services forestiers



Profil de l'état des actifs du parc automobile des Services forestiers



Les niveaux de service

Les infrastructures de la Ville existent pour servir les clients. Les niveaux de service permettent de mesurer le service effectivement offert, ce qui permet de prendre des décisions sur les infrastructures d'après les services qu'elles assurent, au lieu de simplement s'en remettre à leur état.

Le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers établit les indicateurs des niveaux de service et fait état des niveaux de service actuellement offerts. Les indicateurs cadrent avec les objectifs de la Ville et confirment que les actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers doivent être gérés pour :

- atteindre les cibles fixées dans le Plan officiel et dans le Plan directeur des espaces verts pour le couvert forestier urbain;
- s'assurer qu'il y a suffisamment d'espaces verts pour répondre aux besoins grandissants de la collectivité tout en préservant les systèmes naturels;
- favoriser la résilience, la diversité et la fonctionnalité de la forêt urbaine;
- réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville;
- assurer l'entretien de tous les arbres du domaine public afin de maximiser les bienfaits actuels et projetés;
- assurer l'entretien des actifs pour qu'ils soient en bon état;
- fournir à long terme des services durables et abordables.



Le tableau ci-après fait état des indicateurs des niveaux de service du réseau d'espaces verts et des Services forestiers.

Indicateurs des niveaux de service du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel
Capacité et utilisation	Atteindre les cibles fixées dans le Plan officiel et dans le Plan directeur des espaces verts pour le couvert forestier urbain	Superficie (en pourcentage) du couvert forestier urbain	31 % (2017)
	S'assurer qu'il y a suffisamment d'espaces verts pour répondre aux besoins grandissants de la collectivité tout en préservant les systèmes naturels	Nombre d'hectares de terrains à vocation de parc actif par tranche de 1 000 résidents	2,4 ha (2021)
Fonctions	Favoriser la résilience, la diversité et la fonctionnalité de la forêt urbaine	Pourcentage des espèces individuelles/pourcentage des genres/pourcentage de la famille dans la population totale des arbres	< 10 % des espèces individuelles; < 20 % des genres individuels; < 30 % des familles individuelles (2017)
	Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville	Émissions de GES pour l'ensemble du parc automobile	426 tonnes de CO ₂ e (2022)
Fiabilité	La Ville assure l'entretien de tous les arbres du domaine public pour en maximiser les bienfaits actuels et projetés. La santé et l'état des arbres permettent d'en assurer la longévité maximum et de minorer les risques	Respecter les normes de qualité de l'entretien de la Ville pour les cycles d'inspection et d'émondage des arbres	Non (2022)
	Veiller à l'entretien des actifs pour qu'ils restent en bon état ²	Pourcentage des actifs dont l'état est passable ou satisfaisant	39 % (2022)
Abordabilité	Fournir à long terme des services durables et abordables	Ratio de financement pour le renouvellement des actifs	40 % (2022)
		Investissement annuel moyen dans le renouvellement	0,3 M\$ (2022)

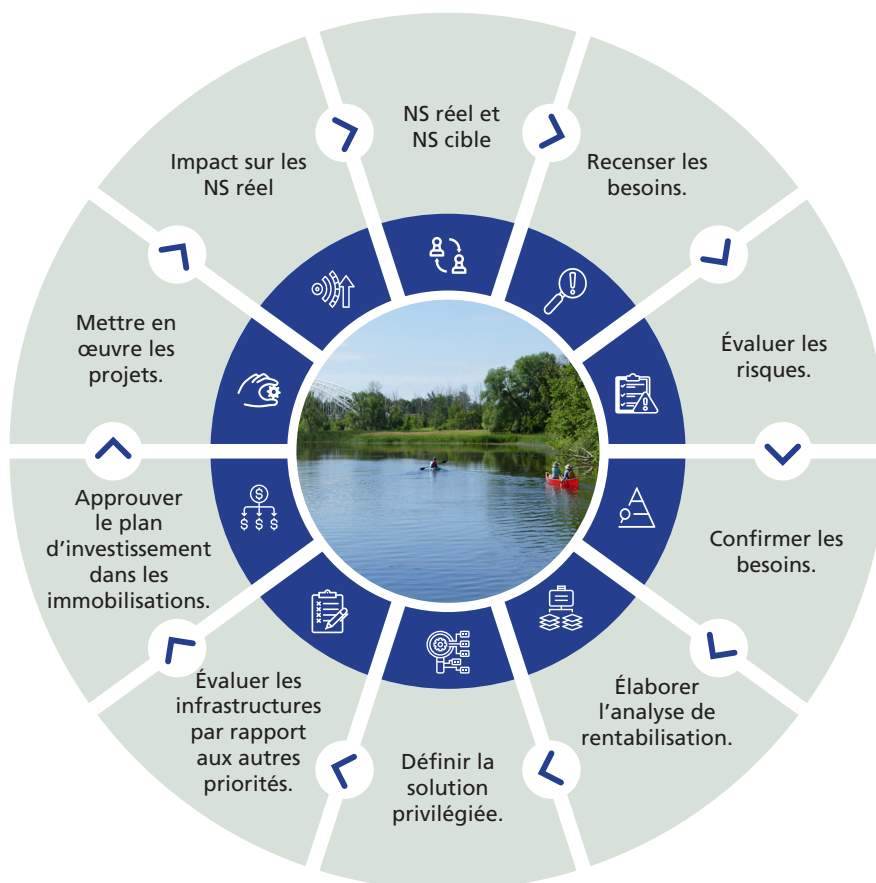
² Cette version du Plan de gestion des actifs rend compte de l'état des actifs du parc automobile seulement; c'est pourquoi cet indicateur du niveau de service ne s'applique qu'aux actifs du parc automobile.



La stratégie de gestion des actifs

4.1 Les pratiques, les procédures et les outils

L'un des grands objectifs de la gestion des actifs consiste à confirmer les objectifs de la Ville et à s'assurer qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Le Conseil municipal peut ainsi prendre des décisions en connaissance de cause et définir clairement l'orientation des moyens à prendre pour permettre à la Ville de mettre en équilibre les niveaux de service, les risques et les coûts. La Ville a des pratiques bien établies pour évaluer le risque de ne pas respecter les normes des niveaux de service collectifs et techniques et pour déterminer les activités de calcul des coûts les plus faibles pour le cycle de la durée utile afin de réduire les risques à des niveaux satisfaisants et les coûts correspondants pour prendre ces risques. Le Plan de gestion des actifs comprend les prévisions des besoins liés au maintien des niveaux de service actuels et les compare au budget planifié afin de déterminer les déficits ou les excédents de financement.



4.2 La demande projetée et l'évaluation des services

Dans la mise au point du Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers, nous avons préparé une estimation préliminaire du coût de l'entretien de tous les actifs qui permettent de maintenir le niveau actuel de services du réseau d'espaces verts et des Services forestiers de la Ville dans les 10 prochaines années. L'estimation comprend les nouveaux actifs qui permettent d'assurer la croissance, l'amélioration des actifs existants et le renouvellement des actifs d'après les besoins du cycle de la durée utile.

Les stratégies et les besoins en financement pour répondre à la demande projetée et aux attentes dans l'amélioration des services se fondent sur :

- les besoins en croissance pour le rehaussement des espaces verts urbains (l'« aménagement des parcs ») d'après les estimations préliminaires compilées pour mettre à jour l'Étude des redevances d'aménagement de la Ville, ce qui est nécessaire pour servir la population de plus en plus nombreuse d'Ottawa;
- les besoins prévus pour le renouvellement selon le cycle de la durée utile du parc automobile, ce qui est nécessaire pour veiller à ce que les biens restent en bon état;
- tous les besoins dans l'amélioration des actifs des espaces verts seraient attribuables à l'affectation de terrains à la création de parcs ou au budget de fonctionnement des Services forestiers. Nous n'avons pas recensé de besoins en immobilisations au moment d'écrire ces lignes;
- nous n'avons pas recensé de besoins, à l'heure actuelle, dans le renouvellement des actifs du réseau d'espaces verts, des arbres et des forêts. (De plus, les besoins pour le renouvellement des actifs sont généralement financés par le budget de fonctionnement, plutôt que par les comptes de dépenses en immobilisations.)

La population d'Ottawa devrait se chiffrer à 1,4 million d'habitants d'ici 2046, ce qui représente une hausse de 40 % depuis 2018, comme l'indique la synthèse du tableau ci-après. Cette croissance pèsera sur les actifs et les services existants et pourrait obliger à faire appel à des actifs nouveaux ou augmentés pour répondre aux besoins grandissants.

Projections de la demande de la Ville d'Ottawa pour 2046

	Projections pour 2046	Croissance depuis 2018
Population	1 409 650	402 150
Ménages	590 600	194 800
Emplois	827 000	189 500

Source: Rapport au Conseil municipal sur le nouveau Plan officiel (ACS2021-PIE-EDP-0036), octobre 2021



Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins projetés pour la croissance, l'amélioration et le renouvellement des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers.

Demande projetée et la prévision des besoins dans l'amélioration du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Catégories d'actifs	Besoins en croissance sur 10 ans (en millions de dollars)	Besoins en amélioration sur 10 ans (en millions de dollars)	Besoins en renouvellement sur 10 ans (en millions de dollars)	Ensemble des besoins sur 10 ans (en millions de dollars)
Espaces verts ruraux	20,3 \$ ³	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes ou données indisponibles	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes ou données indisponibles	20,3 \$
Espaces verts urbains rehaussés	156,3 \$	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes ou données indisponibles	156,3 \$
Espaces verts naturels urbains	Aucun espace recensé ou sans objet ⁴	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes ou sans objet	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes ou données indisponibles	Sans objet
Parc automobile des Services forestiers	Données indisponibles	Sans objet	8,1 M\$	8,1 \$
Arbres et forêts	Aucun arbre ni aucune forêt recensé ou données indisponibles	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes ou données indisponibles	Données indisponibles
Total	176,6 \$	-	8.1 \$	184,7 \$

³ On estime que les besoins en croissance des espaces verts ruraux sont à peu près égaux au budget planifié.

⁴ Les besoins en croissance ne s'appliquent pas aux espaces verts naturels urbains parce que la croissance est assurée grâce à l'affectation de terrains par les promoteurs immobiliers.



Dans la planification de la gestion des actifs, il faut aussi tenir compte des objectifs du Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville pour les stratégies de maîtrise afin de ralentir les impacts des dérèglements climatiques, par exemple en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et pour les stratégies d'adaptation destinées à réduire les impacts négatifs associés aux dérèglements climatiques existants et projetés.

Pour le réseau d'espaces verts et les Services forestiers, le Plan de gestion des actifs estime à 5,9 millions de dollars environ sur les 10 prochaines années les surcoûts de l'exploitation et de l'entretien attribuables aux épisodes météorologiques extrêmes. Il s'agit d'une estimation préliminaire, calculée d'après l'information la plus récente publiée, qui sera affinée au fil du temps.

Certains coûts attribuables aux dérèglements climatiques ont été ou devraient être éventuellement au moins en partie récupérés auprès des instances supérieures du gouvernement; les estimations ne tiennent pas compte des sommes ainsi récupérées. En outre, les estimations ne captent pas les dommages causés aux infrastructures par les épisodes météorologiques catastrophiques ou extrêmes (comme les tornades), l'augmentation des besoins en renouvellement des infrastructures en raison de la détérioration accélérée des actifs, la hausse des coûts du renouvellement des infrastructures pour les actifs distincts des bâtiments (par exemple le parc automobile et l'équipement), et enfin, les impacts graduels à long terme imputables aux risques climatiques distincts de la chaleur extrême, des précipitations extrêmes et des cycles de gel-dégel (comme les sécheresses, les tempêtes de verglas et les feux de forêt).

4.3 La gestion du cycle de la durée utile et les risques

Les activités de gestion du cycle de la durée utile se rapportent à l'ensemble des activités planifiées et des mesures adoptées pour assurer les niveaux actuels de service et réaliser la qualité de la durée économique des infrastructures. Les activités exercées portent aussi bien sur l'exploitation et l'entretien, dont l'entretien planifié et réactif, les activités de réfection (comme l'évaluation de l'état des infrastructures et les travaux de réfection), les activités de cession, ainsi que les solutions non infrastructurelles (comme les politiques et les processus qui permettent de réduire les coûts, de maîtriser les risques ou de maintenir et d'améliorer les services offerts).

La Ville fait appel à une approche fondée sur les risques dans la priorisation des investissements consacrés aux infrastructures. Les cadres et les méthodes d'évaluation des risques varient selon les divers types d'infrastructures; ils sont toutefois généralement établis d'après l'importance de chaque infrastructure du point de vue des services offerts et de leur continuité, ainsi que du nombre d'utilisateurs qui pourraient être touchés.



La stratégie de financement

La Ville continue d'investir judicieusement dans le maintien des infrastructures et a augmenté ses investissements dans les immobilisations pour qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Les cibles recommandées pour le financement dans le cadre du Programme de gestion intégrale des actifs 2017 portaient essentiellement sur le maintien en bon état des infrastructures indispensables. Il faudra mettre à jour les plans financiers à long terme lorsque les nouveaux niveaux de service auront été définis pour en assurer la viabilité financière.

5.1 L'évolution des dépenses

Pour consulter l'information sur les dépenses antérieures d'exploitation et d'immobilisations, veuillez consulter les documents budgétaires annuels de la Ville pour les années antérieures.

5.2 La prévision des dépenses

Dans les 10 prochaines années, la Ville continuera d'investir dans les infrastructures pour étayer les dépenses opérationnelles, répondre aux besoins en réfection, assurer la croissance et apporter des améliorations. Le budget de fonctionnement planifié est établi d'après le budget de fonctionnement prévisionnel de la planification financière pour les Services forestiers et le budget des immobilisations planifié est établi d'après les prévisions 2024 des Services du parc automobile (pour le renouvellement du parc automobile) et le budget prévisionnel des immobilisations décennal de 2023 de la Ville (pour tous les autres actifs).



Budget prévu pour le réseau d'espaces verts et les Services forestiers

Constituantes	Prévisions de dépenses/budget prévisionnel (en millions de dollars)									
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Budget de fonctionnement ⁵⁻⁶	20,3 \$	21,1 \$	21,8 \$	22,5 \$	23,3 \$	24,1 \$	24,9 \$	25,8 \$	26,7 \$	27,7 \$
Budget des immobilisations – croissance	10,4 \$	18,7 \$	16,3 \$	15,8 \$	14,6 \$	12,0 \$	9,5 \$	11,3 \$	3,5 \$	3,5 \$
Budget des immobilisations – amélioration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Budget des immobilisations – réfection (parc automobile)	0,2 \$	1,0 \$	0,4 \$	0 \$	0,1 \$	0,4 \$	0,1 \$	0,4 \$	0,3 \$	0,3 \$

5.3 Le déficit du financement

Le déficit du financement correspond à la différence entre les besoins prévus en actifs et le budget des immobilisations planifié. Au cours des 10 prochaines années, le total des besoins en actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers se chiffre à 184,7 millions de dollars, alors que le budget planifié s'établit à 118,8 millions de dollars, ce qui donne un déficit de financement de 65,9 millions de dollars. Le lecteur trouvera dans le tableau et la figure ci-après la synthèse des besoins en investissements prévus, des budgets planifiés et des déficits du financement des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers.

Veillez noter que les besoins en croissance et les budgets planifiés seront finalisés dans le cadre de la Mise à jour du Règlement municipal sur les redevances d'aménagement, qui devrait mieux faire concorder les besoins en croissance avec les budgets planifiés.

Cette analyse ne donne pas une vue d'ensemble du déficit du financement du réseau d'espaces verts et des Services forestiers :

- Comme nous l'avons indiqué, nous n'avons pas pu consulter ni recenser, au moment d'écrire ces lignes, certains besoins projetés et prévus.
- À l'heure actuelle, les besoins relatifs aux arbres et aux forêts sont essentiellement financés à même le budget d'exploitation, et il n'y avait pas suffisamment de données financières disponibles pour mener une analyse du déficit de financement des dépenses d'exploitation.

⁵ Cette analyse ne fait pas état des dépenses d'exploitation suivantes, qui permettent d'assurer les services dans les espaces verts :

- Les dépenses qui ne font pas partie du budget de l'entretien des parcs de la Ville (qui servent à financer d'autres secteurs d'activité comme les loisirs, par exemple l'entretien des terrains de balle) et les transports (tonte du gazon de la banquette), mais qui sont captées à 100 % dans le PGA de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations.
- Unité des Systèmes naturels et des Affaires rurales de la Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique.

⁶ Les valeurs représentées correspondent aux besoins nets du budget d'exploitation après récupération des dépenses et recettes.

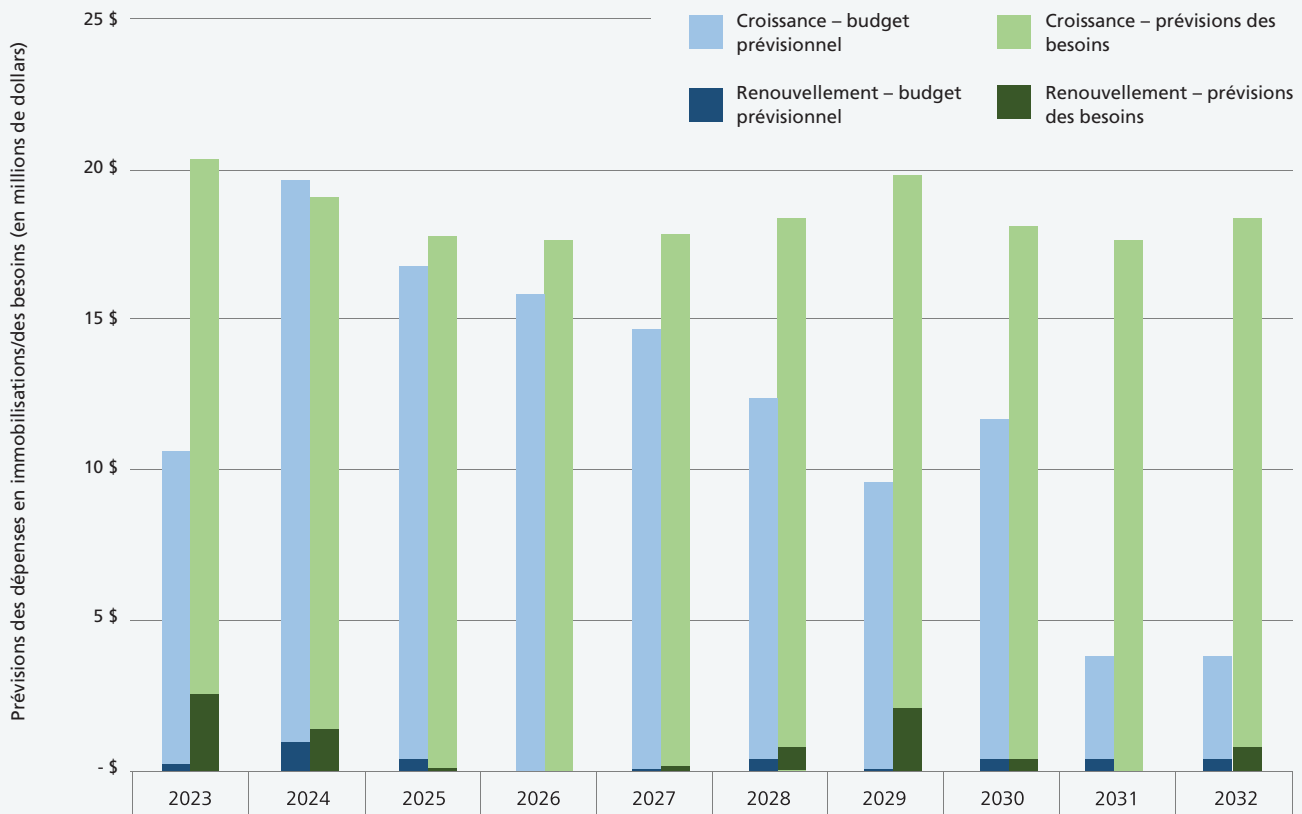


Déficit du financement du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

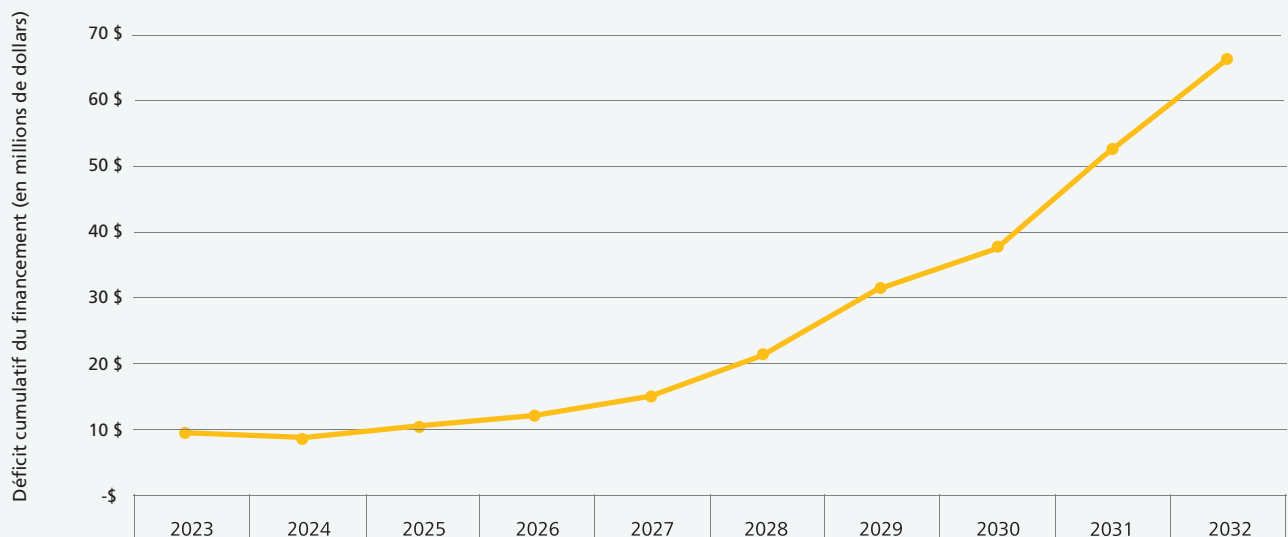
Catégories d'actifs	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars)	Budget sur 10 ans (en millions de dollars)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars)
Croissance			
Espaces verts ruraux	20,3 \$	20,3 \$	0,0 \$
Espaces verts urbains rehaussés	156,3 \$	95,2 \$	(61,1 \$)
Espaces verts naturels urbains	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Parc automobile des Services forestiers	Données indisponibles	Données indisponibles	Données indisponibles
Arbres et forêts	Données indisponibles	Données indisponibles – Compris dans le budget opérationnel	Données indisponibles
Total partiel	176,6 \$	115,5 \$	(61,1 \$)
Amélioration			
Espaces verts ruraux	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Sans objet
Espaces verts urbains rehaussés	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Sans objet
Espaces verts naturels urbains	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Sans objet
Parc automobile des Services forestiers	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Arbres et forêts	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Données indisponibles – Compris dans le budget opérationnel	Données indisponibles
Total partiel	-	-	-
Renouvellement			
Espaces verts ruraux	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	
Espaces verts urbains rehaussés	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Sans objet
Espaces verts naturels urbains	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Sans objet
Parc automobile des Services forestiers	8,1 M\$	3,3 \$	(4,8 \$)
Arbres et forêts	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Données indisponibles – Compris dans le budget opérationnel	Données indisponibles
Total partiel	8,1 \$	3,3 \$	(4,8 \$)
Total global	184,7 \$	118,8 \$	(65,9 \$)



Budget prévisionnel et les besoins projetés du réseau d'espaces verts et des Services forestiers



Le déficit du financement du réseau d'espaces verts et des Services forestiers



La Ville a planifié, sur les 10 prochaines années, un financement à consacrer exclusivement aux besoins relatifs aux dérèglements climatiques. Ce financement est destiné non seulement au réseau d'espaces verts et aux Services forestiers, mais aussi à différents autres services offerts par la Ville. Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins définis pour les différents services de la Ville dans le financement des dépenses en immobilisations liées aux dérèglements climatiques et du financement total planifié des dépenses en immobilisations pour les initiatives visant à enrayer les dérèglements climatiques. Il s'agit d'estimations préliminaires qui sont mises au point dans le cadre de différentes initiatives; elles donnent toutefois une idée de l'ordre de grandeur des budgets planifiés et des besoins potentiels projetés.

Budgets estimatifs projetés des dépenses en immobilisations pour les dérèglements climatiques et les besoins en immobilisations pour tous les services de la Ville*

Programme des immobilisations	Total du budget des immobilisations sur 10 ans (en millions de dollars)	Besoins en services et en actifs pris en charge	Total des besoins en immobilisations pour les dérèglements climatiques sur 10 ans (en millions de dollars)	Total du déficit et de l'excédent de financement des immobilisations sur 10 ans (en millions de dollars)
Plan directeur sur les changements climatiques	190,0 \$	Tous les besoins	401,9 \$	(179,1\$)
Génératrice dans les centres d'accueil et d'hébergement d'urgence	4,1 \$	Immeubles		
Stratégie de gestion et d'investissement énergétique	28,7 \$	Immeubles		
Total	222,8 \$		401,9 \$	(179,1 \$)

*En excluant :

- (1) les infrastructures essentielles (cf. les Plans de gestion des actifs relativement à l'eau potable, aux eaux pluviales, au transport et aux eaux usées);
- (2) les Services de transport en commun (tous les besoins et tous les budgets des services de transport en commun sont financés grâce au Plan financier à long terme des transports en commun).



Le plan d'amélioration et de surveillance

D'après l'instantané de l'état actuel et les plans existants présentés dans le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers, font partie des points à améliorer:

- les lacunes statistiques, la gestion des données et la conservation des documents;
- l'estimation des coûts;
- les indicateurs et les cibles des niveaux de service;
- l'inspection, l'évaluation de l'état, l'entretien correctif et l'évaluation des risques;
- les pratiques d'entretien des actifs pour les infrastructures;
- la climatorésilience;
- le recours à l'optique de l'équité et de l'inclusion.

Le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers sera revu et mis à jour à intervalles réguliers, et au fil du temps, les prochaines versions du Plan de gestion des actifs feront état de ces améliorations.



Complément d'information

Pour en savoir plus sur la gestion intégrale des actifs ou sur le Programme de gestion intégrale des actifs de la Ville, veuillez consulter le site Ottawa.ca.



Le Plan de gestion des actifs
**du réseau d'espaces verts
et des Services forestiers**